

Sericol



Agent dégraissant et émulsifiant non moussant.

- Haut pouvoir d'émulsification, en particulier des graisses non réactives.
- Faible niveau de mousse.
- Faible variation de viscosité en fonction de la température.

Description

Agent dégraissant émulsifiant à base de tensio-actifs

Utilisation

SERICOL peut s'utiliser seul au mouillage ou en complément du produit de lavage principal en phases de prélavage et lavage.

SERICOL peut être également utilisé en méthode de rattrapage, notamment pour les résidus de salissures grasses.

Dosage

SERICOL se dose:

- Ø Au mouillage, à raison de 2 à 10 g/kg de linge sec selon le degré de salissures.
- Au lavage en complément du produit de lavage : 2 à 6 g/kg de linge sec.

Garanties - sécurité

SERICOL est conforme à la directive 1999/45 CE concernant l'étiquetage des préparations dangereuses. La lecture et l'application des phrases de risque et de sécurité mentionnées sur l'emballage permettront la manipulation du produit dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité. La fiche de données de sécurité est disponible sur demande pour les professionnels et accessible par consultation Minitel gratuite : Service DIESE au 08 36 05 00 99 ou sur le site www.diese-fds.com. Les formulations sont déposées aux Centres Anti-Poisons:

- Fernand Widal, Paris 01 40 05 48 48
- Edouard Herriot, Lyon 04 72 11 69 11
- Hôpital Salvator, Marseille 04 91 75 25 25

Constituants chimiques principaux

(en accord avec la recommandation européenne 89/542).

Plus de 30 % Tensio-actifs non-ioniques

Paramètres physico-chimiques

Masse volumique	960 g/l environ	
pH à 1 %	Proche de la neutralité	
Viscosité à 20°C	Maximum 100 mPa.s.	

Conditionnement

Unité de vente	Code produit	Palettisation
Bidon plastique	155134	32 unités
20 kg		
Fût plastique	155133	4 unités
200 kg		
Container plastique	155146	1 unité
900 kg		

Conditions de stockage

Ne pas stocker SERICOL à une température inférieure à 5°C.

En cas de gel du produit, celui-ci retrouve sa fluidité après réchauffage.